

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR
FERME A.M.Y. MARTIN INC.

Ferme A.M.Y Martin Inc

Extrait de l'émission la Semaine Verte du 5 mars 2011 « Pourrons-nous demain nourrir la planète? » et les prédictions des experts comme monsieur Tim Lang, professeur en politique alimentaire, City University Londres, Angleterre, monsieur Lester Brown, président et fondateur de Earth Policy Institute et monsieur Richard Warburton, chef de Bidwell Agribusiness Consultant en commerce agroalimentaire du Royaume Uni. Considérant que la population mondiale a augmenté de façon phénoménale depuis 40 ans à près de sept milliards et va croître encore de deux milliards d'ici 2050 et que déjà, les ressources s'épuisent.

Considérant que pour nourrir la population, il faudra produire deux fois plus d'aliments et en conséquence, il faudra de nouvelles terres arables d'une superficie égale à la grandeur du Brésil au complet pour suffire à la demande et qu'il y a une superficie limitée de terre arable et quelle ne pourra pas produire deux fois plus de nourriture d'ici 2050 et entraînera une pénurie alimentaire.

Considérant que la production alimentaire est probablement le prochain plus grand défi auquel l'humanité doit faire face et que c'est déjà visible avec l'augmentation du prix des aliments.

Considérant que depuis quelques années, une partie des récoltes de maïs servent à la fabrication de bio-carburant (1/3 des récoltes de maïs de 2010 des États-Unis servira pour produire du carburant plutôt que des vivres) et en Inde, le gouvernement retire les terres agricoles de ses citoyens pour produire du carburant au lieu des aliments pour nourrir son peuple.

Considérant que notre région est très privilégiée par la qualité exceptionnelle des sols et du climat plus que favorable à une agriculture de haute qualité.

Considérant le danger potentiel de la venue d'autres éoliennes après la mise en place de celles-ci et le danger encore plus grandissant pour notre agriculture, notre paysage et notre qualité de vie.

Considérant que ces éoliennes viennent compromettre le grand potentiel économique en agriculture avec la crise probable de la sécurité alimentaire.

Considérant que le gouvernement met ses énergies au profit des éoliennes et des biocarburants au lieu de nourrir la population.

Considérant la proximité de ces éoliennes industrielles (750 mètres) en milieu habité très près des résidences et la mise en garde de plusieurs médecins sur les effets néfastes sur la santé à moins de 2 kilomètres.

Considérant que la construction de ces éoliennes peut nuire grandement au développement économique d'une petite municipalité avec le risque de baisse de la valeur des maisons et la crainte de venir s'établir en région vu la venue de ces éoliennes.

Considérant l'absence totale d'acceptabilité sociale pour ce projet de parc éolien industriel.

Pour toutes ces raisons, je demande au BAPE de rejeter le projet et de reconsidérer la construction dans une zone qui ne nuira pas à l'agriculture, à la menace de la santé de la population, au paysage et à la quiétude des gens de notre petite municipalité.

Mémoire présenté au BAPE par

Ferme A.M.Y. Martin inc.
707, rang Pir Vir
Saint-Valentin (Québec) J0J 2E0
Tél. : 450 246-2561
Madame Linda Gamache